



L'ECHO DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentants présents à la séance étaient M. Frédéric Anglement, Mme Joëlle Barbier, M. Daniel Dely, Mme Viviane Douay, Mme Véronique Ledu.

Etaient excusés : M. Rachid Benyoucef, Mme Fabienne Tamim, Mme Michèle Guéniau

1) Approbation du compte rendu de la séance du 26 juin 2013

Validé à l'unanimité

2) Convention de mise à disposition de personnels (CAEE-VILLE) (avis)

Mme Jamme assure que la municipalité a demandé que les agents soient mis à disposition sur la base du volontariat et dans les mêmes conditions de travail que celui effectué à la CAEE. Elle ajoute que rien ne garantit que la mise à disposition soit effectuée selon ces critères.

Avis favorable

3) Création d'emplois d'avenir (avis)

Cinq jeunes seront embauchés en emploi d'avenir sur des postes prochainement vacants. M. Le Maire nous assure que ces agents seront ensuite titularisées après trois années de professionnalisation.

Avis favorable

4) Réorganisation de la Halte Jeux (avis)

Mme Jamme affirme que le fonctionnement de la halte jeux a été anticipé lors de réunions pédagogiques avec les agents de ce service. Vos élus ont émis des réserves sur cette appréciation et ont demandé que soit établi un projet de service.

Avis défavorable

5) Présentation des organigrammes de la direction de l'espace public (avis)

L'organigramme a été présenté au CTP, à la demande des trois services suivants : le cantonnement, les espaces verts et le garage municipal. Les représentants élus demandent qu'il soit complété afin qu'il comporte les profils de postes ainsi que les régimes indemnitaires, tenant compte des missions effectuées.

Avis favorable, sous réserve que le document soit complété

Points d'information communiqués lors du CTP par la municipalité :

6) Point sur le dispositif de résorption des emplois précaires (info)

La municipalité s'est engagée à maintenir le régime indemnitaire antérieur pour les candidats éligibles à la titularisation dans le cadre de l'application de la loi de résorption de la précarité du 12 mars 2012. Il n'y aura pas de préparation aux sélections professionnelles pour les catégories A et B.

7) Mise en place du CHSCT (info)

La première réunion du CHSCT transitoire, avant les élections, se déroulera le 9 octobre. Il a été demandé par vos représentants qu'au moins trois réunions du CHSCT par an soient désormais programmées.

8) Service de médecine professionnelle (info)

La municipalité, qui est actuellement sous contrat avec l'AMET, n'est pas satisfaite de la prestation de cette entreprise. Une réflexion est en cours afin d'envisager l'engagement d'un médecin au sein des services mêmes de la ville. En attendant, les personnels seront orientés par la DRH vers des médecins mandatés, notamment le CMS.

9) Point sur les effectifs et équipements professionnels de la petite enfance (info)

Le recrutement de la directrice adjointe de la crèche des Sentes est cours.

10) Point sur la réforme des rythmes scolaires (info)

Les réunions de concertation continuent. Une proposition sera communiquée au CTP à l'issue de ce cycle de réunions, afin que les nouveaux horaires soient mis en place pour la rentrée 2014.

11) Point sur le groupe de travail temps de travail et CET (info)

Le groupe de travail « temps de travail et CET » poursuit son cycle de réunion. Un projet d'accord sur le Compte Épargne Temps (CET) doit être proposé aux syndicats.

Le syndicat prendra position sur l'ensemble de ces points d'information.

**Les membres du CTP et du syndicat CGT
tiennent à votre disposition au local syndical les documents du CTP.
Permanences : mardi matin et jeudi après-midi, au 82bis avenue Pasteur**

***Retrouvez l'actualité, les dossiers et
les archives du syndicat sur Internet :
cgt-territoriaux-leslilas.org***

